



Qui et comment décide de ne pas voter une résolution d'AG de copropriétaires.

Par **PickL**, le **09/08/2020** à **22:33**

Bonjour,

Dans cet article

<https://www.legavox.fr/blog/cabinet-d-avocat-sagand/grands-principes-assemblee-generale-coproprietaires-23577.htm> au point 9 il est dit :

—> **L'AG peut décider de ne pas voter sur une question à l'ordre du jour,**

pouvez-vous être plus précis. Qui a autorité pour cela ? Quand ceci peut être fait ? Quel formalisme est nécessaire ?

Merci.

Dans mon cas, il s'agit de travaux importants avec une demande de vote alors que la grille de répartition des coûts n'est pas encore établie et qu'il reste des points de pré-étude non encore répondus.

Dans l'attente de vos réponses, merci.

Par **oyster**, le **10/08/2020** à **06:41**

Bonjour,

Le pdt de séance peut décider de REPORTER une résolution par le fait qu'il

manque un ou plusieurs éléments pour que l'AG puisse prendre en bonne

réflexion une décision, d'autant plus que dans votre cas il s'agit de travaux importants

IL paraît logique de connaître la répartition des charges à cet effet pour chacun, et de savoir

si l'urgence est de mise ?

Par **PickL**, le 10/08/2020 à 08:59

Merci. Dans mon cas il n'y a aucune urgence puisque il s'agit de travaux pour créer un ascenseur. Y a-t-il des jurisprudences?

Par **beatles**, le 10/08/2020 à 12:03

Bonjour,

Dans le cas présent, le président de séance peut et doit retirer la question à condition qu'elle ne respecte pas les dispositions du 3° du I de l'article 11 du décret (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?idArticle=LEGIARTI000027168475&cidTexte=LEGI>).

Article 13 du décret :

[quote]

L'assemblée générale ne prend de décision valide que sur les questions inscrites à l'ordre du jour et dans la mesure où les notifications ont été faites conformément aux dispositions des articles 9 à 11-I.

Elle peut, en outre, examiner sans effet décisoire toutes questions non inscrites à l'ordre du jour.

[/quote]

Cdt.

Par **oyster**, le 10/08/2020 à 12:05

Une résolution n'est pas une déclaration d'intention, mais vous devez proposer des devis ...